

École Régionale des Beaux-Arts - Communication de M. l'Adjoint ROIGNOT, sur la rentrée

M. Michel ROIGNOT : Je veux simplement vous dire que la rentrée cette année à l'École des Beaux-Arts s'est passée dans d'excellentes conditions. Cette année, l'École accueille 241 étudiants soit une progression d'une vingtaine par rapport à l'année dernière et je rappelle qu'il y a deux ans, nous n'étions qu'à 200 donc nous avons deux progressions de 20, de 200 à 220, de 220 à 241. L'augmentation du nombre des élèves dans cette école est due pour la plus grande part à des entrées en cours de cursus et non pas d'élèves qui rentrent en première année, donc il est intéressant de noter que ce sont des gens qui viennent d'autres écoles régionales des beaux-arts disséminées sur le territoire et qui viennent à Besançon en fonction de l'attrait des spécialités qui sont développées chez nous.

L'origine géographique des étudiants est la suivante : 141 sur les 241 sont des franc-comtois et dans ces 141 étudiants franc-comtois, il y a 22 Bisontins et 17 étudiants qui sont de la CAGB mais hors Ville de Besançon, intra-muros. 80 étudiants proviennent d'autres régions du territoire national et enfin un nombre non négligeable d'étudiants étrangers, 19, sont également étudiants de l'École dont 2 seulement de l'Union Européenne.

Sur le plan financier et budgétaire, c'est toujours la Ville de Besançon qui assume la plus grande part du fonctionnement avec pratiquement 80 % du total des dépenses d'investissement et de fonctionnement, avec un budget de l'École, fonctionnement et investissement, de l'ordre de 2 300 000 €, ce sont les chiffres du compte administratif 2004. La Ville est le principal financeur, 80 %, l'État dont la subvention avait augmenté les années précédentes a versé en 2005 une subvention de fonctionnement équivalente à celle de 2004, c'est-à-dire 236 000 €. Les autres financeurs sont le Département du Doubs et enfin il convient de noter que la Région de Franche-Comté, comme d'ailleurs dans toutes les régions, ne participe pas au fonctionnement de l'École, bien que ce soit une École Régionale des Beaux-Arts.

Les partenariats avec d'autres écoles européennes et notamment en Pologne, en Allemagne sont importants et également au niveau local avec des institutions telles que le CDN, le Centre Régional du Livre et l'Université de Franche-Comté. Je voudrais d'ailleurs signaler à cet égard que l'École Régionale des Beaux-Arts comme les autres écoles est en train de réfléchir à une redéfinition de ses cursus, afin de faire évoluer son actuelle organisation des études pour pouvoir rentrer dans le modèle bien connu des universitaires qu'on appelait 3 5 8, qu'on appelle licence masters doctorat mais uniquement sur les niveaux 3 et 5 puisque ces écoles régionales ne vivent pas de doctorat. L'ERBA est en train, comme le font d'autres écoles, d'adapter ses diplômes, ses cursus pour pouvoir rentrer dans ce concert européen et dans le domaine des crédits CTS de façon à promouvoir elle aussi la mobilité dans les deux sens des étudiants, accueillir des étudiants d'Union Européenne et permettre aux étudiants de l'École Régionale des Beaux-Arts de pouvoir poursuivre également un semestre ou deux de leurs études à l'étranger.

Enfin, nous en avons parlé la dernière fois au Conseil Municipal, nous mettons cette année en place l'accueil d'étudiants au titre de la validation des acquis de l'expérience. Je peux vous dire aujourd'hui que cette procédure qui en est à ses tous débuts, c'est la première année que nous le faisons, arrive à l'École par cette formule : 6 candidats ont demandé à s'inscrire selon cette procédure de la reconnaissance par la VAE. Nous sommes en train, comme je l'avais indiqué au dernier Conseil Municipal, d'étudier leurs dossiers et d'adapter leurs cursus en fonction de leur expérience antérieure et en fonction des possibilités qu'ils ont de suivre leurs études à l'École.

Je voudrais terminer pour dire enfin que les résultats aux examens de cette École dans la promotion de l'année dernière, 2004-2005, ont été particulièrement brillants puisque pour le diplôme national d'art plastique, 41 des 42 étudiants ont été reçus, c'est le diplôme qui est au niveau bac + 3, et que pour le diplôme national supérieur d'expression plastique, donc qui est un bac + 5, tous les élèves

c'est-à-dire 14 ont été reçus. Voilà ce que je voulais dire pour rapidement et simplement vous présenter le travail, le fonctionnement et les résultats de cette École Régionale des Beaux-Arts.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 22 décembre 2005.